

ORIENTATIONS CNDS 2015



SOMMAIRE

- **BILAN 2014**
- **CONTINUITÉS ET NOUVEAUTÉS
EN 2015**
- **LES DOSSIERS 2015**

BILAN 2014

- **La Part Territoriale**
- **L'Accompagnement Éducatif Sportif**
- **Plan pauvreté / Savoir nager**

1- LA PART TERRITORIALE

- Méthodologie du bilan:
 - 2013 / 2014
 - Uniquement les crédits de la part territoriale
 - Avec les Emploi CNDS
 - Sans Accompagnement Educatif Sport (A.E.S.)

LES TÊTES DE RÉSEAUX

- 48 subventions en 2014 (48 en 2013)
- 349 545 euros de subvention (366 350 2013)
- Une Subvention Moyenne de 7500€
- 76% de la dotation globale
-
-
-

LES CLUBS

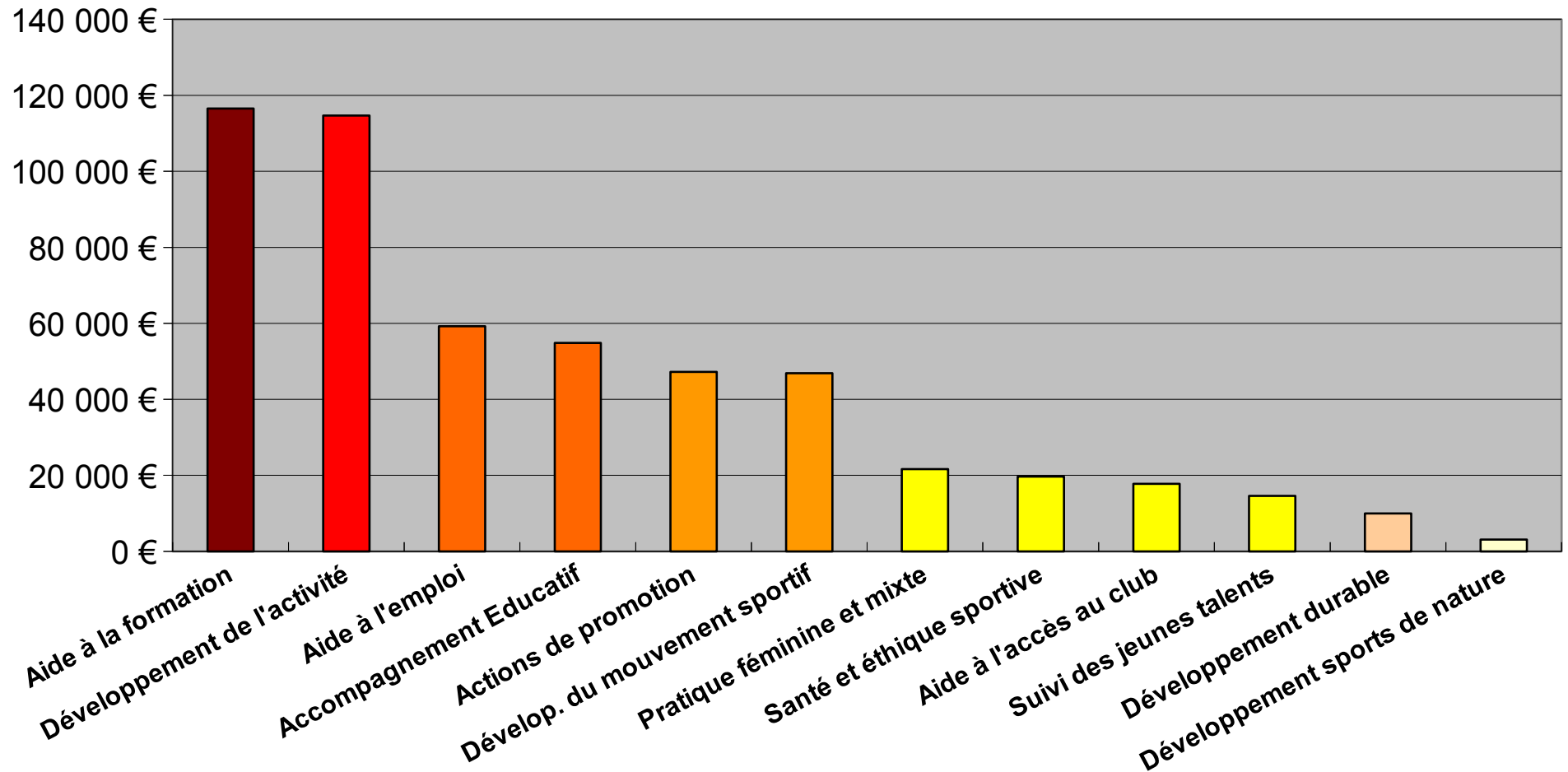
- 15 subventions pour les clubs pour 111 200 euros
- 17 subventions en 2013
- Une moyenne de 5000€ par association
- Les clubs ne présentant pas de projet associatif n'ont pu être subventionnés

-

LA PART TERRITORIALE

- 60 disciplines subventionnées comme en 2013 (avec les clubs)
- De 1000 euros à 40 000 euros
- Des plans de développement de qualité
- Des projets associatifs **obligatoires**

LES TÊTES DE RÉSEAUX



2- Accompagnement Éducatif Sport

RAPPEL

- Dispositif Education Nationale aidé sur les crédits du C.N.D.S. par conventionnement avec le ministère chargé des Sports
- L'AE offre complémentaire aux enseignements obligatoires. S'adresse aux élèves volontaires de tous les collèges (y compris enseignement agricole et IME) et les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire.

Accompagnement Éducatif Sport

DISPOSITIF

1 Module:

- durée de 18x2h ou 36 h, après les cours lundi, mardi, jeudi ou vendredi;
- porté par l'AS du collège ou un club sportif agréé il fait l'objet d'une convention avec le chef d'établissement.
- encadré par un professeur d'E.P.S., un diplômé d'Etat ou un bénévole qualifié.

Accompagnement éducatif sport

Le CNDS participe au financement:

du matériel, des déplacements,

du salaire et frais de déplacement de l'intervenant:
éducateur sportif déclaré,

Les interventions des professeurs d'EPS sont prises en charge par l'Education Nationale.

Gestion 2015

- Groupe de travail constitué en 2015 en Aveyron

DDCSPP, DASEN, DDEC, conseiller pédagogique EPS du premier degré, directeur de l'UNSS, CDOS...

- (information, analyse, répartition, ...)

- une attention particulière pour le savoir nager

BILAN QUALITATIF

- Satisfaction des associations et des établissements scolaires:
 - AE volet sport:
- augmente et diversifie l'offre de pratique en contribuant aux objectifs des projets d'établissement et des plans de développement des associations;
- Une adhésion forte des chefs d'établissements qui se voit à la répartition des heures sup, HSE, à destination des collègues professeurs d'EPS pour la mise en oeuvre de l'AE volet Sport.
- A noter aussi la forte représentation de l'UNSS qui renforce cette adhésion

-

CNDS 2015

- **Bilan Plan pauvreté**

46 demandes enregistrées

14 clubs ont été concernés

Moyenne d'aide accordée 99 €

10 demandes n'ont pu être traitées car elles ne relèvent pas d'associations affiliées

CNDS 2015

- **Bilan Savoir nager 2014**
- 5000 € en 2014
- 2 sites : Decazeville et Millau
- 70 enfants accompagnés
- 5 modules effectués

BILAN QUANTITATIF

- **37 500 euros** (43200 en 2013)
- **84 demandes** (114 en 2013)
- **37 modules** (96 en 2013)
- **19 communes concernées** (20 en 2013)
- **29 établissements scolaires** (28 en 2013)
- **35 associations impliquées** (48 en 2013)
- **20 fédérations représentées** (24 en 2013)
-

Crédits équipements - bilan 2014

Aucun projet déposé en Aveyron en 2014

Attribution subvention 200 000 € au bénéfice de l'agglo de Rodez dans le cadre de la rénovation de la piscine Paul Géraldini, Onet le Château.
(25 juillet 2014)



Crédits équipements - perspectives

Attente des directives pour 2015
(*prochain CA en mars 2015 : 25 M€*)

Orientation générale

Mettre fin au dispositif antérieur qui se traduisait par un saupoudrage des subventions d'équipement,

Recentrer l'intervention du CNDS sur :

- Des équipements structurants d'ampleur nationale,
- Des équipements structurants au niveau local,
(*notion de territoire carencé*)

**CONTINUITÉS
ET
NOUVEAUTÉS
2015**

CONTINUITÉS 2015

Procédure d'instruction des demandes identique : dossier ou **e-subvention (dossier explicatifs)**

- Les contrôles (évaluations, discussions) sont maintenus
- Preciputs santé et handisport maintenus (150000 et 100000) en partenariat avec l'ARS.

CONTINUITÉS 2015

LE PROJET ASSOCIATIF / PLAN de DEVELOPPEMENT

- les clubs doivent présenter un projet associatif global comportant 3 parties:
 - Volet sportif
 - Volet économique
 - Volet éducatif
 - Rappeler les valeurs éducatives de la discipline et les orientations fédérales
 - Présenter les valeurs du projet du club: éthique, égalité, solidarité, engagement citoyen
 - Décrire les actions menées: éducation, insertion, promotion de la santé, lutte contre les discriminations
 - Fournir la liste des partenaires et des documents supports

CONTINUITÉS 2015

- *Contrôles maintenus*

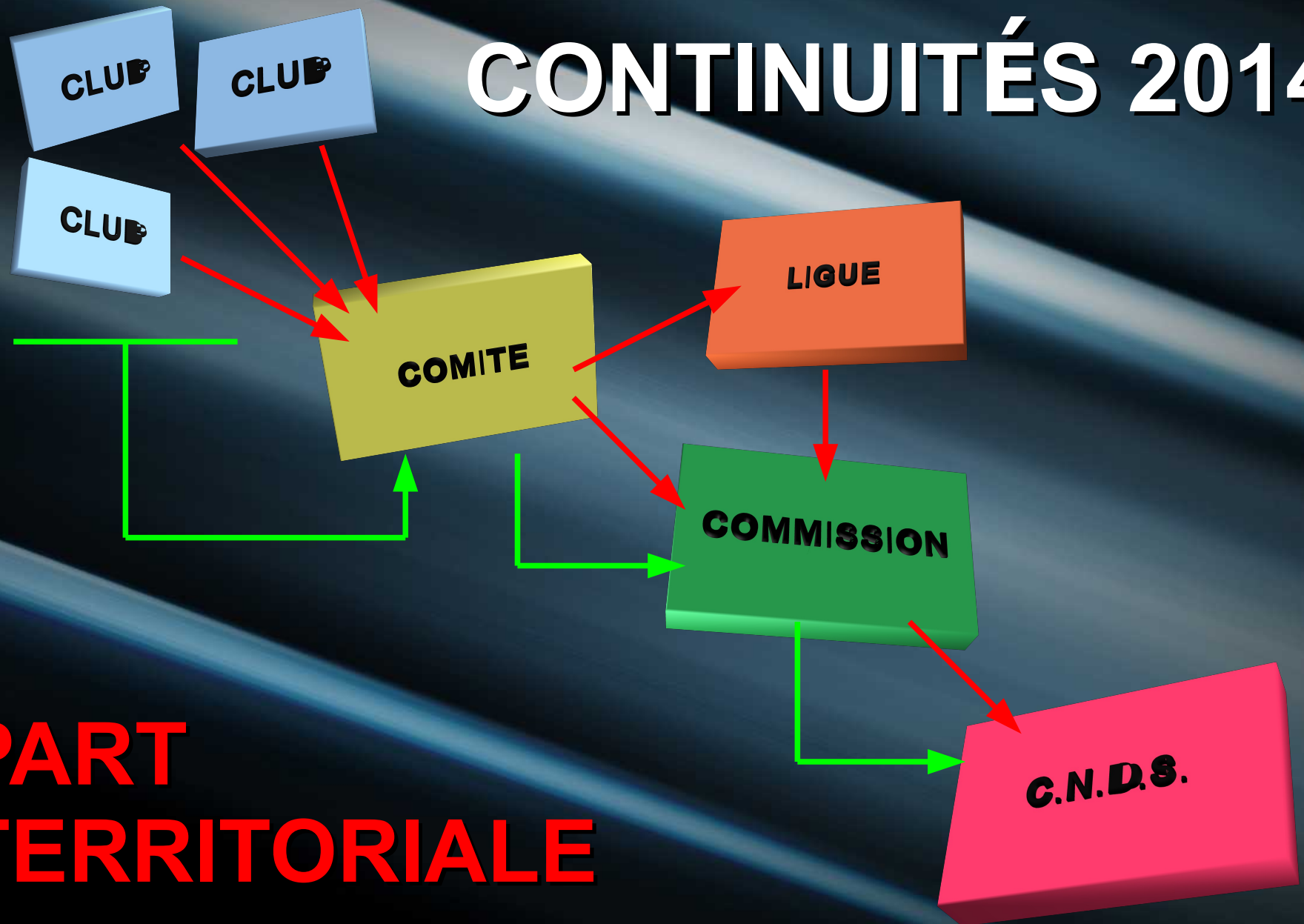
”Les délégués territoriaux renforcent le contrôle de réalité des actions financées par échantillon ciblé”.

- *Le contrôle CNDS n'est ni un contrôle fiscal ni URSSAF*
- *Volonté d'analyser le bon fonctionnement des têtes de réseaux*

Continuité 2015

- **Rappel tête de réseau**
- Maintenir une aide pour les „petits” clubs en évitant le seuil qui augmente (1000 / 1500 euros en 2015)
- Simplification administrative pour les clubs
- Développer une cohérence départementale via les plans de développement
-

CONTINUITÉS 2014



**PART
TERRITORIALE**

CNDS 2015

- **CNDS : vecteur du sport pour tous et instrument de correction des inégalités d'accès à la pratique**

CNDS 2015

Orientations générales :

- Emploi / apprentissage
- Offre de pratiques
- Sport santé
- Formations
- Savoir Nager (priorité aux contrats de ville)
- Plan pauvreté (priorité aux contrats de ville)

CNDS 2015

- **Niveau national** (2015 / 2014)

132 084 550 Euros

132 300 000 Euros

- **Midi-Pyrénées**

5 928 257 Euros

5 952 136 Euros

5 652 257 (-5%) 276 000 € pour les ESQ

-

-

CNDS 2015

- **Expérimentation : Régionalisation**
- 5 disciplines expérimentent l'instruction régionalisée des dossiers
- Tennis / Tennis de table / Sports pour tous / Montagne Escalade / CDOS
- Instruction des dossiers par la Ligue/ Comité Régional (via e-subvention obligatoirement)
- Commission d'évaluation du dispositif en Juin 2015

CNDS 2015

- **Expérimentation**
1 016 367 € pour les 5 disciplines
- 6 créations d'emplois
- 7 ESQ en cours
- **Obligation d'utiliser e-subvention**
- **Aide DDCSPP/ CDOS pour utiliser e-subvention**

CNDS 2015

- **E-subvention**

Code DDCSPP 12 : 934

-

<https://compteasso.service-public.fr/>

-

- Manuel d'utilisateur sur le site de la DRJSCS
ou en format pdf à la DDCSPP

CNDS 2015

- **E-subvention**

- **Calendrier pour les 5 disciplines**

- 10 Avril : saisie des dossiers via e-subvention

- 30 Avril : avis des DDCSPP aux Ligues/ CR

- 3 Juin: envoi des propositions Ligues à la DRJSCS

- 24 Juin : concertation Etat/disciplines/ CDOS et CROS

- 2 Juillet : commission territoriale

- 30 Septembre : 2nde commission si nécessaire

CNDS 2015

- Subvention Aveyron 2015
- **371 959 €** (460 745 € en 2014)

Sans les 5 disciplines

- 60 000 € Emplois CNDS (soit 5 emplois)
- 45 357 € d'emplois en cours
- 24 000€ d'ESQ (fonds transféré)
- 129 357 € d'emploi au total
- 30 000 € Accompagnement éducatif
 - 5000€ Savoir nager
- 5000€ Plan pauvreté

CNDS 2015

- **Priorité sur l'emploi sportif**

Les emplois CNDS (ex PSE) : aide dégressive sur 4 ans : 12000, 10000, 7500, 5000

- Emploi CDI obligatoirement
- Objectif de pérennisation
- 5 créations minimum

CNDS 2015

- **Apprentissage**

Crédits CNDS mobilisables pour les jeunes en contrat d'apprentissage.

Aide dédiée au tutorat du jeune en apprentissage

- Aide aux associations qui ne seraient pas en mesure de recruter sans cette aide

CNDS 2015

- **Apprentissage**

Crédits CNDS mobilisables pour les jeunes en contrat d'apprentissage.

Aide dédiée au tutorat du jeune en apprentissage

- Aide aux associations qui ne seraient pas en mesure de recruter sans cette aide

CNDS 2015

- **Apprentissage**

Subvention pour la durée du contrat d'apprentissage et deux ans maximum

-

Formation associée au contrat d'apprentissage débouchant sur un diplôme du sport

-

CNDS 2015

- **Apprentissage**
- Subvention calculée de manière à ce que, après déduction de toutes les aides de droit commun et locales, un coût de 400 €/mois reste à la charge de l'employeur
- Subvention de 6000€ max. par an et par jeune

CNDS 2015

- **Plan pauvreté**

Commission CDOS / DDCSPP sur l'instruction des demandes

- Prise en charge de la licence entre 50 et 100 €
- Prise en charge 80% de la licence
- Entre 50 et 100 bénéficiaires
- Repérage plutôt qu'appel à candidature
-

CNDS 2015

- **Deux preciputs territoriaux**

Handicap : demande pour l'acquisition de matériel : 100 000 Euros

Santé : appel à projet spécifique (en lien avec l'ARS) : 150 000 euros

CNDS 2015

- Handicap : 9 structures ont bénéficié de ces crédits pour 10 400€ de subventions
- Santé : CD Natation a bénéficié de 3000€ pour une action de lutte contre l'obésité

CNDS 2015

- Santé : fiche action dans le dossier CNDS
- Handicap : dossier CR / DRJSCS (mise à disposition des dossiers en avril pour un retour en juin 2015)

CNDS 2015


- **Accompagnement éducatif**
- Volonté départementale de maintenir une enveloppe (30 000 euros en 2015)
- Seuil CNDS relevé à 1000 euros
- Priorité à l'emploi sportif
- Possibilité d'insérer l'action via la tête de réseau

CNDS 2015

- **Accompagnement éducatif**
- **Calendrier 2015**
- Soit via les têtes de réseaux (retour des des dossiers le 10 Avril mais possibilité d'insérer une fiche action plus tard)
- Soit justificatifs pour le **23 Juin 2015**
- Nouvelles conventions pour le **25 Juillet 2015**
- Compléments et confirmation des modules jusqu'au **8 Septembre 2015**
-

CNDS 2015 : récapitulatif

- 5 disciplines régionalisées : dossier e-subvention
- Les autres disciplines : demande classique
- Crédits apprentissage
- Accompagnement éducatif
- 2 fonds dédiés (santé et handicap)
- Plan pauvreté
-



**LES
DOSSIERS
2015**

LES DOSSIERS 2015

- LE DOSSIER DES COMITÉS

ACTION 1: FORMATIONS

ACTION 2: STRUCTURATION

ACTION 3: AIDES AUX CLUBS

ACTION 4: EMPLOI CNDS

ACTION 5: AE / Santé

LES DOSSIERS 2015

- LE DOSSIER DES COMITÉS

ACTION 1: FORMATIONS

Formation
des dirigeants

Formation des jeunes
aux responsabilités

Formation des
juges et des arbitres

Formation des
animateurs bénévoles

Formations continue
fédérale
des éducateurs
salariés

LES DOSSIERS 2015

- LE DOSSIER DES COMITÉS

ACTION 2: STRUCTURATION

Organiser
le fonctionnement
du Comité

Mutualiser des outils
de communication

Accompagner
les sélections
départementales

Organiser les
championnats
départementaux

Soutenir la création
d'un nouveau club

Organiser des
manifestations
de promotion

LES DOSSIERS 2015

- LE DOSSIER DES COMITÉS

ACTION 3: AIDES AUX CLUBS

Dispositif
d'écoresponsabilité

Section
féminine
et mixte

Sécurité
des pratiquants

Accueil d'un
nouveau
public cible

Accès au club

Construction
du projet
associatif

Promotion de
la Santé
et de l'Éthique

Obtention
de labels
fédéraux

LES DOSSIERS 2015

- **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

- Justification des actions 2014: bilan financier, bilan technique et factures du réseau
- Plan de développement: clarté, opérationnalité, diagnostics et critères d'évaluation
- **Animation du réseau: nombre de clubs du réseau, réunions de consultation, orientation des crédits**
- Rédaction des actions: clarté, cohérence avec le plan de développement, respect des orientations
- Evolution de la pratique: nombre de licenciés, résultats sportifs, action phares

CNDS 2015

- **Animation du réseau**

Les CD sont amenés à notifier dans le dossier CNDS le nombre de clubs qu'ils ont subventionné via les actions aides aux clubs et formation

LES DOSSIERS 2015

www.midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/cnds

RETOUR DES DOSSIERS

10 Avril 2015

DDCSPP + CDOS

COMMISSION TERRITORIALE 2 JUILLET 2015

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

**Questions /
Réponses**